



Acheter et construire une maison en copropriété du terrain

Par **kunt**, le **06/12/2011** à **11:36**

Bonjour,

Je suis nouveau dans ce forum, je viens vers vous pour essayer comprendre avant je puise s'engage dans un projet de construction en terrain en copropriété (France).

C'est-à-dire, si vous achetez un terrain en copropriété pour vous permettre de monte un projet de construction à deux, permis de construit etc.

Est-ce que chaque de vous peut bénéficier le taux à zéro pourcent ou PTZ ? Est-ce que toute le terrain à par tien à deux personne ou le notaire va divise le terrain à 50 % à chaque de personne ? Comment ça se passe pour avoir acte de propriété sur votre part de 50% ?

J'ai besoin de votre aide pour que vous me puiez explique le pour et le contre pour s'engage sur l'acheter un terrain en copropriété.

Je compte sur vous avant de m'engage sur ce projet.

Cordialement.